



SIPEnR, ENERgic, Énergie Partagée et la Communauté de Communes Terres Tolloises inaugurent le premier parc solaire public et citoyen de la région Grand-Est

Le 10/09/2024 - **Vendredi 13 septembre 2024**, à Écrouves (Meurthe-et-Moselle), la SEM SipEnR, la SCIC ENERgic, le mouvement des énergies renouvelables citoyennes Énergie Partagée et la communauté de communes Terres Tolloises (CC2T) inaugureront le premier parc photovoltaïque citoyen de la région Grand Est. Il redonne vie à un site pollué sur une ancienne friche militaire.



Florence Crocheton-Boyer, présidente de SIPEnR, la société qui a piloté les études et la construction de la centrale, se réjouit : *« Le parc solaire de l'Espace du Génie est exemplaire à bien des titres : il est porté à 100 % par des acteurs publics et citoyens, il est l'un des plus grands parcs solaires utilisant des modules photovoltaïques français (Photowatt) et a pris un soin particulier à protéger la biodiversité. Ces exigences ne se sont pas faites au détriment de l'ambition, car le parc produira chaque année l'équivalent de 77 % de la consommation électrique totale de la commune d'Écrouves. »*

Le projet a été initié par un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2019 par le Pays Terres de Lorraine, engagé depuis 2014 dans une démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive). C'est le groupement composé par la SEM SIPEnR, Énergie Partagée et ENergic (Enercoop Nord Est) qui a été retenu pour développer le projet. Ils ont créé en 2020 la SAS Parc Solaire de l'Espace du Génie, dont la CC2T est également devenue actionnaire en 2022.

En service depuis la mi-mai 2024, les 19 500 panneaux photovoltaïques totalisent une puissance de 11,87 MWc et produiront environ 13 000 MWh chaque année. L'électricité sera vendue à EDF à un prix garanti pendant 20 ans.

Le respect de l'environnement au coeur de la conception du projet

Le parc solaire s'insère dans le quartier en développement dit « Espace du Génie » à Écrouves (54200), qui accueille déjà le siège de la CC2T, le centre aquatique O' Vive, une pépinière d'entreprises, des sociétés tertiaires, des activités paramédicales et des logements.

L'installation occupe 12 hectares sur le site de l'ancien 15^e Régiment du Génie de l'Air, dissout en juillet 1998 et transformé en ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Fabrice Chartreux, président de la CC2T, précise : *« Dans le cadre climatique et politique actuel, la transition énergétique a toute sa place au sein d'une intercommunalité comme la nôtre, cela dure depuis environ 10 ans. L'implantation du parc solaire d'Écrouves a été un projet structurant à de nombreux égards. Le choix de cette ancienne friche militaire pour l'implantation de ce parc solaire était un des piliers du projet ; le souci de préserver les terres naturelles et agricoles était incontournable ! Nous avons d'ailleurs inscrit ce projet dans le Plan Climat Air Energie Territorial adopté en 2023. Et nous avons également fait le choix de modules photovoltaïques assemblés en France par l'entreprise Photowatt. »*

La prise en compte de l'environnement va plus loin. Sur la base des études environnementales réalisées au préalable, des zones du périmètre d'étude ont été exclues afin de préserver l'avifaune locale. C'est ainsi que plusieurs hectares ont été sauvegardés en vue de protéger certaines espèces dont la pie-grièche. Pour favoriser la biodiversité, de nouveaux habitats ont été créés : un hibernaculum, une zone humide et des perchoirs ont été aménagés, et une haie de 600 mètres de long, composée d'essences favorables à la biodiversité, sera également plantée.

La reconnaissance du Label Énergie Partagée pour une démarche citoyenne exemplaire

Pour Erwan Boumard, directeur d'Énergie Partagée, *« Parce qu'il est maîtrisé par des acteurs du territoire et de l'économie sociale et solidaire, ce projet permet une réappropriation locale de la production d'énergie renouvelable. C'est un projet vertueux pour son territoire, qui allie gouvernance partagée, financement éthique et citoyen, ancrage local fort, exigence écologique. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique des énergies renouvelables citoyennes portée depuis 2010 par Énergie Partagée. Nous fédérons à ce jour près de 370 initiatives et nous en avons financé plus de 170. »*

Christel Sauvage, directrice d'ENergic, précise : *« Il s'agit d'utiliser une ressource locale qui est un bien commun ; la concertation et la possibilité pour les habitants d'investir est un point fort du projet. Ainsi 34 citoyens ont participé à l'investissement via notre coopérative. De plus le partenariat entre acteurs publics et acteurs citoyens permet de maximiser les retombées économiques locales tout au long de la*

durée de vie de l'installation.» En moyenne, les projets citoyens d'énergie renouvelable sont 2 à 3 fois plus rentables pour leur territoire d'implantation que les projets classiques¹.

Le parc solaire de l'Espace du Génie a obtenu le Label Énergie Partagée en raison de son approche exemplaire. Soutenu par l'Ademe, ce label distingue les démarches de développement d'énergie renouvelable particulièrement vertueuses pour les territoires. Il évalue les projets selon 12 critères détaillés répartis sur cinq axes essentiels : intérêt territorial, dynamique locale, finance éthique et citoyenne, gouvernance partagée, et écologie. (voir l'infographie des 5 axes du label Énergie Partagée en annexe et [en téléchargement](#))

L'investissement citoyen en appui à un projet vertueux

La réalisation du parc photovoltaïque de l'Espace du Génie a été financée en grande partie par l'investissement citoyen. Énergie Partagée a investi 1 250 000 € dans le projet, issus de l'épargne confiée par ses milliers d'actionnaires citoyens. ENERgic a investi 250 000 € grâce à ses sociétaires. La SEM SIPEnR a investi 1 000 000 €, et la CC2T a apporté 100 000 €.

Les habitant·es du territoire ont encore l'opportunité d'investir financièrement le projet, en souscrivant des actions Énergie Partagée ou des parts sociales d'Enercoop Nord-Est (ENERgic).

Contacts presse

SEM SIPEnR :

Raphaël Claustre, directeur général délégué : rclaustre@sipenr.fr, 06 03 85 87 96

Énergie Partagée :

Annabelle Ledoux, attachée de presse : aled@lesgrandesidees.fr, 06 10 79 07 65

Christina Mibanga Kabina, attachée de presse : cmib@lesgrandesidees.fr, 06 21 08 15 29

ENERgic (Enercoop Nord Est) :

Amélie Trigallez, chargée de projets : a.trigallez@ene.coop

Communauté de Communes Terres Toulaises :

Élise Martin, cheffe de projet : e.martin@terrestouloises.com, 06 77 19 06 23

Photo haute résolution à télécharger

Lien de téléchargement : <https://cloud.enercoop.org/index.php/s/cpQ67iXpgoiHBN9>

Crédit photo à indiquer : © SIPEnR

¹ Étude « Les retombées économiques locales des projets citoyens », Énergie Partagée (2019)

À propos

À propos de la SEM SIPEnR

La SEM SIPEnR est une Société d'Économie Mixte créée à l'initiative du SIPPAREC. Outil au service des collectivités et des citoyens, la SEM SIPEnR a pour vocation le développement, le financement et l'exploitation de moyen de production d'énergies à partir de sources renouvelables, dans la continuité des actions engagées par le Syndicat en la matière, sur tout le territoire métropolitain. SIPEnR est le fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs régionaux et nationaux impliqués, expérimentés et compétents dans la transition énergétique.

Pour plus d'informations : <https://www.sipenr.fr>

À propos d'Énergie Partagée

Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Énergie Partagée a créé et attribue le [Label Énergie Partagée](#), seul label de qualité dans le secteur des énergies renouvelables, qui évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 12 critères.

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7500 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 47 millions d'euros dans 178 projets, pour partie en développement ou en chantier.

Pour plus d'informations : www.energie-partagee.org

À propos d'Enercoop Nord-Est (ENERgic)

ENERgic est une société coopérative d'intérêt collectif créée en 2009, pour répondre aux enjeux **d'appropriation locale de la transition énergétique, notamment par l'investissement citoyen dans les énergies renouvelables**. Membre fondateur d'Énergie Partagée en 2010, elle devient aussi en 2011 la première coopérative locale du réseau Enercoop (Enercoop Nord Est).

Rendre les territoires plus autonomes en énergie en impliquant les citoyens, lutter contre le dérèglement climatique et préserver l'environnement, maîtriser les coûts des énergies et générer des retombées économiques locales, sont les lignes directrices de l'engagement de la SCIC auprès des collectivités.

La structure juridique reconnaît l'intérêt collectif et l'utilité sociale de l'activité, et l'inscrit dans le champs de l'économie sociale et solidaire. ENERgic est **agrée ESUS** (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) et a obtenu le **1er prix régional des solidarités rurales** en 2016 pour son implication au service des territoires.

ENERgic compte plus de 1370 sociétaires dont 35 collectivités, et a déjà engagé près de 2 millions d'investissements dans les EnR (Premier parc éolien citoyen de la Région Grand Est et 2ème de France ; Méthanisation ; Photovoltaïque ...)

Pour plus d'informations : <https://ene.coop/>

À propos de la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T)

La communauté de communes Terres Toulaises est un Établissement Public de Coopération Intercommunale créé en 1992. Elle est composée de 41 communes qui coopèrent pour le développement de ce territoire de 473 km² sur lequel 45 414 habitant(e)s vivent et travaillent. La CC2T est une communauté solidaire, proche des communes et des citoyen(ne)s, attractive et dynamique, attentive au cadre et à la qualité de vie, soucieuse de l'optimisation des moyens et de l'équité fiscale. Qu'elles soient imposées par la loi ou librement choisies par ses communes membres, la communauté de communes Terres Toulaises agit dans le cadre de compétences précises au service du territoire, de ses communes et de ses habitant(e)s. Développement économique, mobilité, petite enfance, numérique, gestion des déchets, assainissement, eau potable, gestion des rivières, urbanisme, politique locale de l'habitat, soutien au dynamisme associatif et participation citoyenne, les domaines d'action de la communauté de communes sont au cœur de la vie quotidienne de ses habitant(e)s.

Pour plus d'informations : <https://www.terrestouloises.com/>

Annexe - Infographie - Les 5 axes du Label Énergie Partagée

